

Date de convocation

03/04/2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 13

Nombre d'absents excusés : 0

Nombre de pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt-six, le dix avril, à vingt heures trente,

Se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur CALMELS Bernard, Maire.

Monsieur BOUTONNET Nicolas été élu secrétaire de séance

Présents : BOUTONNET Nicolas, CABROL Vanessa, CALMELS Bernard, COSTES Séverine, GANEAU Emmanuelle, MARTY Sandrine, MAZIERE Benoit, MONTEILLET Marjorie, POUGET Daniel, POUGET Joël, TARROUX Candy, THERON Camille, VABRE Philippe.

Absents excusés :

DEL2026-22 **Nomination d'un secrétaire de séance**

Vu l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances, mais sans participer aux délibérations.

Considérant qu'il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

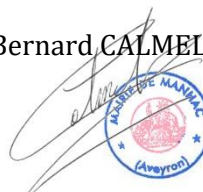
Considérant que BOUTONNET Nicolas est candidat

Le Conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés :

- **Nomme** BOUTONNET Nicolas en qualité de Secrétaire de Séance

Fait et délibéré, à Manhac, les jour, mois et an susdits

Bernard CALMELS BOUTONNET Nicolas

The signature of Bernard CALMELS, the Mayor, written in black ink over a blue circular official stamp of the commune of Manhac, Aveyron.The signature of BOUTONNET Nicolas, the newly elected secretary, written in black ink.

Certifié exécutoire par affichage le 13/04/2026 et envoi à la Préfecture